

On a distribué le rapport intérimaire de la *T. Ingledow and Associates Limited* aux membres du comité de travail fédéral-provincial des transmissions de longue distance qui l'étudient de concert avec les experts-conseils. Ils se sont réunis ici la semaine dernière. Quand cet examen sera terminé, les experts-conseils présenteront un rapport final sur la deuxième étape de l'évaluation et le comité sera alors en mesure de soumettre des recommandations aux ministres appropriés des gouvernements en cause. En attendant de recevoir les avis techniques de notre comité, nous ne pouvons que faire rapport de l'état de la question.

La deuxième partie de la question, monsieur l'Orateur, avait trait aux discussions que je pourrais avoir avec le gouvernement d'Ontario au sujet de la liaison entre Sudbury, en Ontario, et le Manitoba. Aucune discussion de ce genre n'a eu lieu, monsieur l'Orateur. Toutefois, les provinces ont soumis leurs projets d'aménagement ordinaires aux fins de l'étude fédérale-provinciale sur les transmissions de longue distance et les projets de l'Ontario y sont inclus.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

TORONTO—L'IMPORTATION D'ESSENCE ÉTRANGÈRE À DES PRIX DÉRISOIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Mines et des Relevés techniques. Je ne lui ai donné qu'un très bref préavis, de sorte qu'il n'est peut-être pas en mesure de répondre sur-le-champ.

Le ministre peut-il dire quelle mesure sera prise à la suite de la protestation urgente formulée par l'*Ontario Retail Gasoline and Automotive Service Association* au nom des stations-service, l'Association ayant prétendu que la politique nationale du gouvernement en matière de pétrole était mise en danger par les récentes importations dans le port de Toronto de trois millions de gallons d'essence offerts à des prix dérisoires?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, l'Office national de l'énergie vient de recevoir une protestation aujourd'hui au sujet de cette affaire et mène actuellement une enquête sur la question. Si l'exposé de la situation donnée par le député se révèle exact, il incombera alors au ministre du Revenu

national de prendre les mesures voulues. Mais je le répète, nous poursuivons une enquête à ce sujet.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA VACANCE AU SECRETARIAT DU CONSEIL DES MINISTRES DES RESSOURCES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, puisque la Chambre est très tranquille cet après-midi, je pourrais peut-être répondre à une autre question du député de Brandon-Souris, qui a demandé si M. Walter Gray, auparavant agent des relations publiques et agent d'information auprès du Conseil canadien des ressources, a été remplacé. On m'informe maintenant que M. Gray n'a pas encore été remplacé, mais que M. Edgar Sarton remplit actuellement les fonctions de l'emploi en attendant qu'on ait trouvé un remplaçant à M. Gray.

Monsieur l'Orateur, je donnerai demain des réponses à d'autres questions.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LA DÉCOUVERTE D'UN TRAITEMENT SPÉCIFIQUE DU CANCER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heath Macquarrie (Queens): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'il peut nous faire part de son enquête sur les travaux des docteurs Mirkovich sur une hormone anticancéreuse, travaux entrepris grâce à l'*Ontario Cancer Treatment and Research Foundation*?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le député de Winnipeg-Nord-Centre a posé une question semblable l'autre jour et je lui ai promis une déclaration. Je vais faire cette déclaration maintenant pour répondre au député de Queens.

Le docteur Mirkovich s'est mis en relation avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au début de l'année, et de nouveau il y a quelques semaines, pour demander à mon ministère d'entreprendre des essais cliniques de ce traitement. Le ministère ne possède pas les installations requises pour des épreuves touchant les médicaments de ce genre, même s'il appuie l'Institut national du cancer et les initiatives provinciales en matière d'essais cliniques.